

# RAPPORT MENSUEL

---

Août-septembre 2025



EUROPEAN  
OLYMPIC  
COMMITTEES



**EU**  
Office

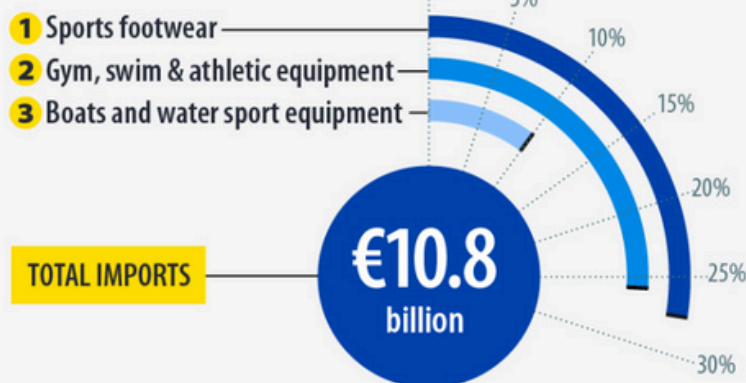
### CHIFFRES DU MOIS

#### Comment le sport contribue-t-il au commerce dans l'UE ?

En 2024, les exportations hors UE d'articles de sport se sont élevées à 7.3 milliards d'euros, soit 0,3 % du total des exportations de l'UE.

#### Extra-EU trade in sporting goods, 2024

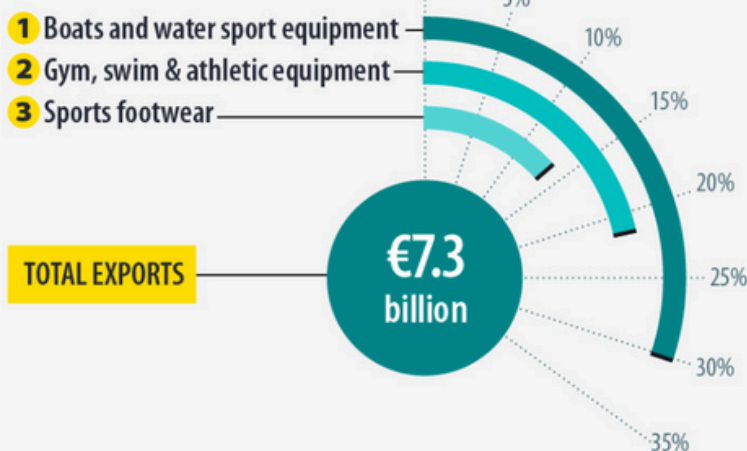
##### Top 3 imports by value



Share in value  
of sporting  
goods in total  
extra-EU trade

**0.4%**  
of total  
EU imports

##### Top 3 exports by value



**0.3%**  
of total  
EU exports

○ Total EU trade

- **Éditorial** **4**



### POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

- **Futur de la politique sportive européenne, Modèle sportif européen : la Commission européenne lance une consultation publique** **5**
- **Semaine européenne du sport : ouverture au Danemark, centrée sur l'activité physique et la santé** **5**
- **Discours sur l'état de l'Union 2025 : la feuille de route de Von der Leyen** **7**
- **La Cour de justice de l'Union européenne apporte plus de clarté aux instances dirigeantes du sport** **8**
- **Rapport du Compte satellite du sport de l'UE sur la valeur économique du sport** **9**
- **Prochain Cadre financier pluriannuel : propositions finalisées, le débat commence** **10**
- **Résultats du programme Erasmus+ Sport 2025 et analyse comparative** **11**
- **Manifeste pour un sport vert : une nouvelle façon pour les organisations sportives de valoriser leurs engagements durables** **16**
- **Les membres de SHARE 2.0 se réunissent pour la conférence annuelle à Bruxelles** **17**
- **L'intelligence artificielle dans le secteur du sport : perspectives de la Commission européenne et de l'initiative SHARE 2.0** **18**



### LE COIN DES PARTENAIRES

- **OCEAN Sport CO2 Calculator présenté aux signataires du Cadre d'action des sports pour le climat des Nations Unies** **20**
- **Réunion du groupe des représentants des fédérations nationales allemandes au Bureau des COE auprès de l'UE** **21**
- **Événements à venir** **22**

Tous les articles et le contenu de ce rapport mensuel sont la propriété exclusive du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE. Toute reproduction, distribution ou utilisation de ces documents, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, est strictement interdite.





### ÉDITORIAL

Chers lecteurs, chères lectrices,

L'Union européenne traverse sans doute l'une des périodes les plus difficiles de son histoire, tant sur le plan interne qu'externe. Dans ce contexte, une Union européenne unie est indispensable pour que l'Europe puisse conserver son rôle d'acteur politique et économique de premier plan sur la scène internationale. Malheureusement, la situation actuelle laisse apparaître une réalité bien différente. Les récentes élections en République tchèque et la crise gouvernementale persistante en France risquent d'accentuer encore les tensions au sein du Conseil. Au Parlement européen, les deux plus grands groupes politiques - le PPE et les S&D - s'éloignent de plus en plus l'un de l'autre, tandis que la Présidente de la Commission européenne doit faire face, pour la deuxième fois en trois mois, à une motion de censure. Autant de facteurs qui ne créent pas les conditions favorables à la résolution des nombreux défis politiques complexes qui nous attendent.

Le sport n'échappe pas non plus aux débats politiques. La question du traitement de la Russie et de la Biélorussie reste à l'ordre du jour, tandis que des discussions émergent, à Bruxelles comme au sein des fédérations sportives internationales, sur l'adoption d'une position plus critique vis-à-vis d'Israël - certains allant jusqu'à réclamer son exclusion des compétitions. Il faut donc espérer que le plan de paix actuellement sur la table pourra être mis en œuvre avec succès.

Le séminaire des COE récemment organisé à Malte a offert l'occasion d'aborder plusieurs thèmes essentiels pour le sport, tels que l'intelligence artificielle, la durabilité environnementale, le soutien et le développement des athlètes, ainsi que la bonne gouvernance au sein des organisations sportives. Le nouveau format interactif de l'événement, favorisant les échanges en petits groupes, a été particulièrement bien accueilli par les participants. Le discours remarquable prononcé par le Commissaire européen Glenn Micallef, invité d'honneur du séminaire, a été salué pour la clarté de ses positions sur l'autonomie du sport et son rôle dans la société. Il a encouragé les représentants des Comités Nationaux Olympiques présents à participer à la consultation publique en ligne - ouverte jusqu'au 8 décembre - portant sur l'avenir de la politique sportive européenne.

Le Bureau des COE auprès de l'UE a activement contribué à l'organisation de trois ateliers et a reçu un fort soutien de la part des CNO participants pour ses trois projets européens : OCEAN, SIGGS 3.0 et SAFE HARBOUR.

Une note personnelle pour conclure : les préparatifs de la Soirée européenne du sport, prévue le 17 novembre, battent leur plein. Le Bureau des COE auprès de l'UE se réjouit d'accueillir la nouvelle présidente du CIO, Kirsty Coventry, à l'occasion de sa première visite à Bruxelles. Ce sera également le moment de dire officiellement au revoir à l'auteur de cet éditorial, qui prendra sa retraite en mars 2026.

Bien à vous,



Folker Hellmund

Directeur du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE



### POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

#### Futur de la politique sportive européenne, Modèle sportif européen : la Commission européenne lance une consultation publique

2026 sera une année clé pour la politique sportive de l'UE. La Commission européenne prévoit d'adopter au quatrième trimestre 2026 une nouvelle Communication intitulée « Une vision stratégique pour le sport en Europe : renforcer le modèle sportif européen ». Ce document-cadre devrait orienter les actions futures de l'UE en matière de politique sportive.

Pour lancer ce processus, la Commission a lancé une consultation publique en deux volets.

##### Consultation publique

Un [questionnaire en ligne](#) est ouvert jusqu'au 8 décembre, offrant aux acteurs du sport l'opportunité de partager leurs points de vue sur les défis du modèle sportif européen fondé sur des valeurs et d'influencer la vision stratégique pour le sport organisé en Europe.

Les parties prenantes peuvent consulter les intentions et les résultats attendus de ce processus dans le document disponible [ici](#).

##### Consultation ciblée

Par ailleurs, la Commission européenne mène une consultation bilatérale avec les parties prenantes à travers une série de réunions. Pour le mouvement olympique européen, cette consultation se déroulera au cours du mois de novembre. Ce sera une occasion unique pour le mouvement de mettre en avant les défis actuels et de proposer des mesures de soutien politiques et financières de la part de l'UE.

Le Bureau des COE auprès de l'UE encourage tous les CNO et fédérations à participer activement à ce processus de consultation. Pour les accompagner, le Bureau coordonnera la préparation de la contribution du mouvement.

#### Semaine européenne du sport : ouverture au Danemark, centrée sur l'activité physique et la santé

Septembre marque la célébration à l'échelle du continent de la [Semaine européenne du sport](#), un appel annuel à l'action lancé aux décideurs politiques, aux organisations et aux citoyens pour promouvoir le rôle essentiel du sport dans la cohésion sociale et le bien-être.



##### 10 années de #BeActive

Cette année marque une édition spéciale, avec le 10ème anniversaire du mouvement #BeActive, une grande campagne de sensibilisation en faveur d'un mode de vie plus sain et d'une citoyenneté active.

Depuis 2015, la campagne #BeActive a généré :

- Plus de 353 000 événements
- 103 millions de participants
- Une source d'inspiration dans 42 pays et régions à travers l'Europe

##### Événement d'ouverture à Copenhague

[Partenaire](#) de la Semaine européenne du sport depuis ses débuts, le Bureau des COE auprès de l'UE a assisté à l'événement d'ouverture organisé par la Commission européenne et la présidence danoise de l'UE à Copenhague.

Organisé dans l'espace urbain innovant « GAME Streetmekka centre », les discours ont mis l'accent sur les thèmes clés de cette année : l'inclusion, les habitudes numériques saines, ainsi que la santé mentale et le bien-être.





Notamment, Glenn Micallef, Commissaire européen à l'équité intergénérationnelle, à la jeunesse, à la culture et au sport, a souligné le pouvoir du sport pour rassembler les gens et la nécessité d'« inciter » les individus à « moins scroller et plus bouger », afin de renforcer leur résilience et de vivre plus longtemps, et plus heureux. Citant l'inactivité physique comme le quatrième facteur de risque de mortalité dans le monde, avec seulement la moitié des adultes européens pratiquant suffisamment d'exercice, il a insisté sur le fait que les efforts pour promouvoir des modes de vie sains sont plus que jamais cruciaux. Le Commissaire a appelé à davantage d'opportunités dans le cadre d'Erasmus+ pour permettre à plus de personnes de pratiquer un sport, tout en renforçant le Modèle européen du sport dans le respect des valeurs européennes.

Pour passer de la théorie à la pratique, la parole est ensuite passée aux ateliers sportifs, dont un concours de basket-ball en présence de Sa Majesté le roi Frederik de Danemark et du Commissaire Micallef!

### Conférence sur la littératie physique, le bien-être mental et les modes de vie actifs



L'événement a réuni des décideurs politiques, des chercheurs et des praticiens pour échanger des connaissances et présenter des approches visant à promouvoir l'activité physique et l'inclusion sociale par le sport.

Dans son discours d'ouverture, Georg Haeusler (Directeur de la culture, de la créativité et du sport à la Commission européenne) a souligné trois grandes crises auxquelles l'Europe est confrontée aujourd'hui :

- Une crise croissante de la sédentarité, avec environ la moitié des adultes passant entre 2,5 et 5,5 heures par jour assis, ce qui menace les systèmes de santé publique.
- Des problèmes persistants de santé mentale, avec des chiffres qui n'ont pas évolué depuis la Covid.
- Le besoin urgent de renforcer la littératie physique.

Plusieurs outils de l'UE sont en place pour répondre à ces enjeux, notamment les Recommandations sur l'activité physique bienfaisant pour la santé (HEPA – dernier rapport disponible [ici](#)) ainsi que la prochaine mise à jour de l'enquête Eurobaromètre pour suivre les tendances.

**La Commission a réaffirmé son engagement en faveur du Modèle sportif européen, tout en reconnaissant les défis importants, invitant ainsi les organisations à contribuer à la [consultation publique](#) en cours.**

La conférence s'est ensuite poursuivie avec des présentations sur les résultats de recherches et des exemples concrets pour lutter contre la sédentarité. Parmi les intervenants remarquables figuraient le Professeur Stuard Biddle (Université du Queensland Sud), présentant ses travaux sur la sédentarité, l'utilisation des écrans et la santé, ainsi que Britt Nyvang, de notre partenaire, le Comité National Olympique et la Confédération Sportive du Danemark – DIF, à propos du projet Starting Bloc.

Ce projet montre comment le sport peut créer des parcours d'insertion pour les jeunes rencontrant des difficultés à accéder à l'éducation ou à l'emploi. En partenariat avec des clubs sportifs et des municipalités, le programme place les participants dans de grands clubs sportifs pendant plusieurs semaines, les impliquant à la fois dans l'administration du club et dans une activité physique. Cet engagement double leur permet de développer un sentiment d'identité, un objectif quotidien et une fierté dans leur contribution, illustrant ainsi que le sport favorise non seulement le bien-être physique, mais aussi l'inclusion sociale et le développement personnel.

Le Bureau des COE auprès de l'UE se réjouit d'avoir participé aux échanges intéressants qui ont eu lieu à Copenhague. Il est toutefois regrettable de constater la faible représentation des clubs et fédérations sportives organisés lors des discussions, alors que ces organisations regorgent d'experts et jouent un rôle absolument crucial, notamment au sein des communautés locales.

### PLUS D'INFORMATIONS

[Semaine européenne du sport proche de vous](#)

## Discours sur l'état de l'Union 2025 : la feuille de route de Von der Leyen

Septembre a marqué la rentrée politique des institutions européennes, ponctuée par le très attendu Discours sur l'état de l'Union, prononcé chaque année par la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. Cet exercice constitue un moment clé de l'agenda de l'UE, fixant les priorités pour les mois à venir et réaffirmant la responsabilité de la Commission devant le Parlement européen et les citoyens à travers l'Europe.



Source: easpd.com

Dans son discours prononcé le 12 septembre, Ursula von der Leyen a appelé l'Europe à devenir plus compétitive et autonome, soulignant la nécessité de renforcer le rôle de l'Union dans les domaines de la défense, de la sécurité et de la lutte contre la hausse du coût de la vie. Elle a insisté sur la responsabilité directe des institutions européennes dans la réponse à ces défis. Elle a également plaidé pour un renforcement de l'État de droit et a mis en avant l'importance de positionner l'Europe comme un leader dans les domaines de la santé et de l'intelligence artificielle.

Von der Leyen a consacré une grande partie de son discours aux conflits en cours. Pour soutenir l'Ukraine, la Commission a annoncé un prêt pour les réparations, financé à partir des avoirs russes gelés, ainsi que la mise en œuvre d'un 19e paquet de sanctions contre la Russie. La Présidente a également abordé l'escalade du conflit à Gaza, annonçant des sanctions ciblant certaines figures politiques extrémistes en Israël, tout en garantissant que le soutien à la société civile ne sera pas affecté.

La qualité de vie des citoyens européens a également été un point central du discours. Une nouvelle loi sur la qualité de l'emploi (Quality Jobs Act) sera proposée afin de garantir des emplois bien rémunérés et équitables à travers le continent. La Présidente a aussi souligné l'importance de lutter contre la crise du coût de la vie grâce au plan pour un logement abordable de la Commission. Enfin, l'Europe ambitionne de se positionner comme nouveau leader mondial de la santé avec le lancement d'une Initiative pour la résilience en matière de santé mondiale.

Enfin, la Présidente a souligné l'importance de protéger les valeurs démocratiques et l'intégrité des médias. La création d'un Centre européen pour la résilience démocratique vise à lutter contre la désinformation.



Bien que le sport n'ait pas été mentionné dans le discours, plusieurs des initiatives proposées pourraient l'impacter, notamment en ce qui concerne la Quality Jobs Act, qui vise à soutenir des conditions de travail équitables pour les travailleurs du sport. De plus, l'Initiative pour la résilience mondiale en matière de santé offrira, espérons-le, une occasion de mettre en avant le sport comme outil de promotion d'un mode de vie sain pour les citoyens européens. Globalement, le Bureau des COE auprès de l'UE espère renforcer l'importance du sport et de l'activité physique en tant que leviers pour atteindre les objectifs de compétitivité et de résilience de l'UE.

### PLUS D'INFORMATIONS

[Version complète du discours sur l'état de l'Union 2025](#)

[Vidéo du discours sur l'état de l'Union 2025](#)

## La Cour de justice de l'Union européenne apporte plus de clarté aux instances dirigeantes du sport

### Arbitrage et sport

Début août, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a rendu son arrêt dans l'affaire [RFC Seraing](#). Bien que le litige porte directement sur la compatibilité des règles de la FIFA relatives à la propriété de joueurs par des tiers (TPO) avec le droit de l'Union, l'arrêt apporte des éclaircissements plus larges sur la nature et le contrôle juridictionnel des sentences rendues par le Tribunal arbitral du sport (TAS).

La CJUE a souligné que les décisions du TAS ne peuvent pas être protégées de l'examen juridique de l'UE lorsque des questions d'ordre public sont en jeu, notamment dans des domaines tels que le droit de la concurrence et la libre circulation des travailleurs, des services et des capitaux. Ce raisonnement s'aligne avec la décision de la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire [Semenya c. Suisse](#), renforçant le principe selon lequel les clauses arbitrales imposées par les instances dirigeantes du sport ne doivent pas exclure le contrôle de l'UE.

Traditionnellement, les sentences du TAS ne pouvaient être appelées que devant le Tribunal fédéral suisse, auquel le droit de l'UE ne s'applique pas. Le jugement de la CJUE souligne donc que les tribunaux nationaux au sein de l'UE doivent conserver des pouvoirs de contrôle judiciaire effectifs.

La réponse initiale du TAS a été limitée, mais une voie possible serait que le TAS établisse un siège dans un État membre de l'UE afin d'assurer une plus grande cohérence et d'éviter la fragmentation entre les juridictions.

De manière similaire, les affaires en cours [C-425/24](#) et [C-424/24](#) devant la CJUE, impliquant la Fédération italienne de football (FIGC) et le Comité national olympique italien (CONI), soulèvent des questions sur la relation entre les mécanismes de règlement des différends spécifiques au sport et les juridictions ordinaires. Contrairement à l'affaire RFC Seraing, cependant, ces différends concernent des sanctions imposées non pas aux athlètes, mais aux responsables d'une société menant des activités sportives, en lien avec des allégations de mauvaise gestion de ces activités. L'affaire a été entendue à huis clos le 17 septembre. Son issue reste à déterminer.

### L'affaire Diarra et ses répercussions

L'arrêt rendu en octobre 2024 a donné raison à l'ancien footballeur professionnel Lassana Diarra, déclarant que certains aspects des règlements de transfert de la FIFA étaient incompatibles avec le droit de l'Union européenne. La CJUE a spécifiquement jugé que les règles de la FIFA concernant la résiliation des contrats par les joueurs, notamment les critères de calcul de l'indemnité, étaient illégales.



Elle a rejeté l'inclusion d'éléments tels que les frais de transfert négociés entre les clubs, qui ne sont pas directement liés à la relation d'emploi du joueur. Cela signifie que, dorénavant, les joueurs qui résilient leur contrat sans "juste cause" ne seront responsables que d'une indemnité basée sur la valeur restante du contrat, ajustée potentiellement par le droit national, s'éloignant ainsi des mécanismes d'indemnisation plus larges et souvent punitifs en place précédemment. Suite à cette décision, l'initiative "[Justice for Players](#)" a lancé un recours collectif aux Pays-Bas, demandant une compensation pour les joueurs affectés négativement par l'ancien régime réglementaire. La réclamation devrait être formellement soumise en janvier 2026.

### RGPD et intérêt public dans les règles antidopage

Dans l'affaire [C-474/24](#) NADA Autriche et autres, la question principale est de savoir si la publication des noms des athlètes, des sanctions et de la durée des sanctions pour violations antidopage est compatible avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD).

La CJUE a tenu une audience en mai pour explorer la relation entre ces règles, les intérêts privés des athlètes et les intérêts publics du Code de l'AMA. Le 25 septembre, l'avocat général a rendu un avis soulignant la nécessité de respecter le principe de proportionnalité dans ces considérations. Il a proposé de publier le nom pertinent uniquement auprès des organismes appropriés et des fédérations sportives, tout en utilisant un pseudonyme pour les publications plus larges. Cette approche, a-t-il soutenu, favoriserait la dissuasion et empêcherait le contournement des règles antidopage tout en mieux protégeant les données personnelles et en respectant le principe de minimisation des données. Bien que l'avis ne soit pas contraignant, il éclairera l'arrêt final de la Cour de justice de l'Union européenne.

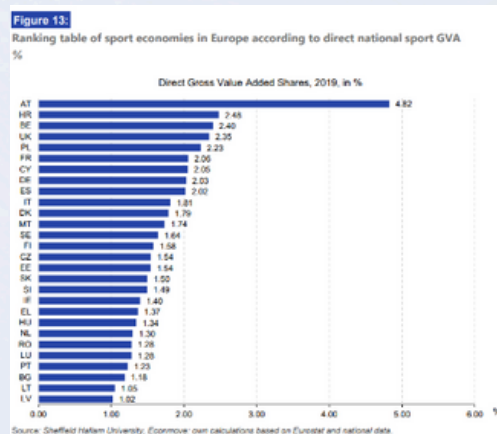
## Rapport du Compte satellite du sport de l'UE sur la valeur économique du sport

La nouvelle édition 2025 du [Compte satellite du sport de l'UE : édition 2025](#) fournit des données détaillées sur le poids économique du sport en Europe. L'analyse repose sur la « Définition Vilnius 3.0 », qui définit les critères de mesure des activités liées au sport. Elle inclut à la fois les produits caractéristiques, c'est-à-dire les activités dans lesquelles les personnes participent activement au sport (comme les clubs ou l'enseignement sportif), et les produits connexes, qui concernent des secteurs bénéficiant indirectement du sport, tels que le commerce de détail, le tourisme ou les médias.

### Résultats principaux

À partir des données de 2019, le rapport montre que le sport représente 3,4% du PIB de l'UE, soit l'équivalent de 627,5 milliards d'euros.

À l'échelle des pays, le poids relatif du sport varie. L'Autriche se distingue avec une contribution du sport proche de 5% de sa valeur ajoutée nationale, tandis que l'Allemagne et la France possèdent les plus grandes économies sportives en termes absolus.



- **Emploi dans le sport**

Le sport est également un puissant moteur d'emploi, soutenant directement plus de 6 millions d'emplois et près de 9,3 millions au total si l'on inclut les effets indirects via les chaînes d'approvisionnement. En d'autres termes, 3,8% de l'emploi total dans l'UE est lié au sport. Cette part de l'emploi dépasse la contribution du sport au PIB, ce qui confirme qu'il s'agit d'un fort générateur d'emplois.

L'emploi dans l'économie du sport est particulièrement concentré dans quelques secteurs clés. Les services sportifs (tels que les clubs et les installations de remise en forme) emploient environ 1,7 million de personnes, tandis que les services éducatifs en ajoutent un peu plus de 1 million. Avec le commerce de détail, qui représente encore 730 000 emplois, ces trois domaines regroupent plus de la moitié de l'emploi direct dans le sport.

- **Retour sur investissement**

L'analyse montre également les effets multiplicateurs du sport : « pour chaque euro investi dans le sport, 1,70 euro de valeur ajoutée brute est généré dans l'économie au sens large. » Cela confirme le rôle du secteur en tant que moteur de croissance efficace, capable de produire des retombées positives au-delà des stades, des salles de sport ou des clubs.

Le Commissaire à l'équité intergénérationnelle, à la jeunesse, à la culture et au sport, Glenn Micallef (Commission européenne), a résumé ce message avec justesse dans sa réaction sur [X](#) : « Le sport européen, c'est du business sérieux. »

### Implications pour les décideurs politiques

Pour les décideurs politiques, les implications sont claires : le sport n'est pas seulement un atout culturel et social, c'est aussi un secteur économique de poids, dont la croissance dépasse celle de nombreuses autres industries. Entre 2012 et 2019, l'économie du sport a progressé à un rythme annuel réel de près de 3%. Ces données renforcent l'argument en faveur d'un investissement soutenu dans le sport comme moteur de performance économique.

Alors que les débats sur la conception du Cadre financier pluriannuel 2028-2034 se poursuivent au sein de l'UE, le Compte satellite du sport rappelle qu'investir dans les politiques sportives contribue directement à la résilience économique et à la prospérité à long terme en Europe.

## Prochain Cadre financier pluriannuel : propositions finalisées, le débat commence

Début septembre, la Commission européenne a présenté son deuxième volet de propositions pour le Cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2034. Avec le premier volet dévoilé le 16 juillet - qui comprenait le programme Erasmus+ -, ce deuxième volet complète le projet de budget européen pour les sept prochaines années.

### Contenu des nouvelles propositions

Avec la publication du deuxième volet, les discussions sur le prochain CFP avancent désormais. Le premier volet avait déjà confirmé Erasmus+ comme priorité clé, ouvrant ainsi de nouvelles opportunités pour le sport.

Les dernières propositions apportent des précisions supplémentaires sur le financement sectoriel, notamment à travers le Programme pour le marché unique et les douanes (couvrant la lutte contre la fraude, les douanes et la protection des consommateurs) ainsi que le Programme Justice. Ce dernier prévoit de doubler son budget afin de renforcer l'État de droit, améliorer la coopération judiciaire (notamment en matière de sauvegarde) et élargir l'accès numérique aux services. Il est également conçu pour fonctionner en synergie avec Erasmus+ et le Fonds social européen, pour réduire les barrières rencontrées par les communautés marginalisées.



### Négociations en cours

Les propositions entrent maintenant dans la phase de négociation, les États membres définissant leurs positions tandis que le Parlement européen entame ses délibérations. Lors d'un échange avec la Commission de la culture et éducation (CULT) le 8 septembre, la Vice-Présidente exécutive de la Commission, Roxana Mînzatu, a souligné que l'éducation, les compétences et la jeunesse resteront au cœur d'Erasmus+. Elle a présenté ce programme comme une initiative phare reposant sur trois piliers : atteindre les personnes, renforcer les valeurs européennes et stimuler la compétitivité. Un accent plus fort sera mis sur l'accès aux populations défavorisées, tandis que le sport gagnera en visibilité grâce à l'élargissement des possibilités de mobilité existantes (sous l'Action clé 1) pour les athlètes et le personnel sportif.

Plusieurs députés européens ont insisté sur l'importance du sport dans ce contexte. Lara Magoni (ECR) a souligné le rôle du sport dans l'autonomisation des jeunes et des personnes en situation de handicap, appelant à un investissement accru dans les initiatives sportives. Laurence Farreng (Renew) a exprimé des inquiétudes concernant le financement de la mobilité sportive et des alliances dans un contexte économique tendu. Roxana Mînzatu a répondu que la Commission entend maintenir voire augmenter les financements, avec les Centres d'Excellence Professionnelle (CoVEs) jouant un rôle clé dans le soutien des activités. Sucana Glavak (PPE) a appelé à une approche intersectorielle, rapprochant davantage le sport de la santé et de la visibilité médiatique.

Le 24 septembre, la Commission CULT est revenue sur Erasmus+, en se concentrant sur la fusion proposée avec le Corps européen de solidarité et une nouvelle structure intégrant explicitement le sport. Cela inclut l'extension de l'Action clé 1 (Mobilité) aux athlètes et au personnel sportif, ainsi que l'introduction des « Alliances collaboratives sportives ». Les membres de la Commission ont exprimé leurs inquiétudes concernant le financement limité et ont appelé à une priorité renforcée d'Erasmus+ dans le budget de l'UE.

### Prochaines étapes

Les prochaines étapes consisteront en la nomination des rapporteurs dans les commissions compétentes du Parlement européen. Travailler étroitement avec eux sera essentiel pour clarifier les détails des propositions, notamment l'absence de financement spécifiquement dédié au sport et la nécessité de renforcer la place du sport dans le cadre du budget. Le Bureau des COE auprès de l'UE collaborera également avec ses partenaires sur les Plans Nationaux de Partenariat, qui devraient intégrer les fonds structurels actuellement disponibles pour soutenir le sport, en particulier dans le domaine des infrastructures.

### PLUS D'INFORMATIONS

[Un budget ambitieux au service d'une Europe plus forte: 2028-2034](#)

[La Commission complète sa proposition relative au budget à long terme de l'UE pour la période 2028-2034](#)

[Questions et réponses sur le prochain budget à long terme](#)

## Résultats du programme Erasmus+ Sport 2025 et analyse comparative

L'Agence exécutive de la Commission européenne pour l'éducation, l'audiovisuel et la culture (EACEA) - qui gère le programme Erasmus+ Sport - a publié les [résultats](#) des projets Erasmus+ Sport dans le cadre de l'Action Clé 2.

En 2025, l'EACEA a reçu 2 367 candidatures de projets, parmi lesquelles 350 ont été sélectionnées pour un financement, dont:

- 124 Partenariats de coopération
- 185 Partenariats simplifiés
- 28 Manifestations sportives à but non lucratif
- 13 Renforcement des capacités

### PROJECTS ATTRIBUÉS AU RÉSEAU DU BUREAU DES COE AUPRÈS DE L'UE

7 projets ont été attribués au Bureau des COE auprès de l'UE, à ses partenaires et aux Comités Nationaux Olympiques (CNO) européens en tant que coordinateurs, tandis que de nombreux autres ont réussi en tant que partenaires. La liste des bénéficiaires (coordinateurs uniquement) du programme Erasmus+ Sport 2025 est disponible sur le site de [l'EACEA](#).

#### Partenariats de coopération

- Bureau des COE auprès de l'UE: STRONG
- ENGSO: SAFE
- CNO Bulgarie: EARN
- CNO Allemagne: VALUE COMPASS

#### Partenariats simplifiés

- ENGSO: DTT-SPORTS
- CNO Croatie: Second-half

### Manifestations sportives européennes à grande échelle

- Comité Paralympique Européen: EPGY.

Le Bureau des COE auprès de l'UE félicite tous les candidats retenus et leur souhaite une mise en œuvre réussie des projets, tout en restant engagé à continuer de promouvoir un programme Erasmus+ Sport encore plus accessible et bénéfique pour le sport organisé à l'avenir.

### STRONG : SOUTENIR LA MISE EN OEUVRE DES DROITS ET RESPONSABILITÉS DES ATHLÈTES DANS LES COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES

Le Bureau des COE auprès de l'UE a reçu une subvention de 400 000 EUR dans le cadre des Partenariats de coopération 2025.

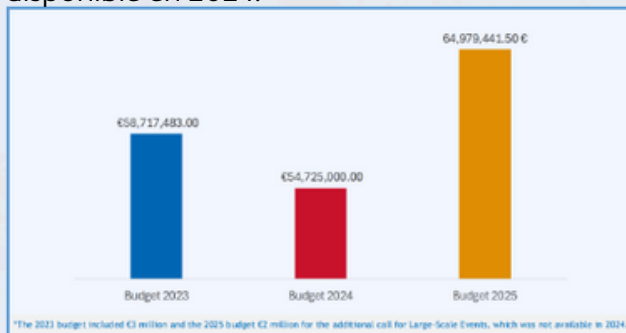
Le projet STRONG réunira 17 organisations. Coordonné par le Bureau des COE auprès de l'UE, il impliquera 15 CNO européens et sera mis en œuvre avec le soutien de l'Université Johannes Gutenberg de Mayence.

STRONG vise à renforcer la bonne gouvernance au sein des CNO européens en développant des connaissances et des cadres qui soutiennent la mise en œuvre, la protection et la promotion des droits et responsabilités des athlètes.

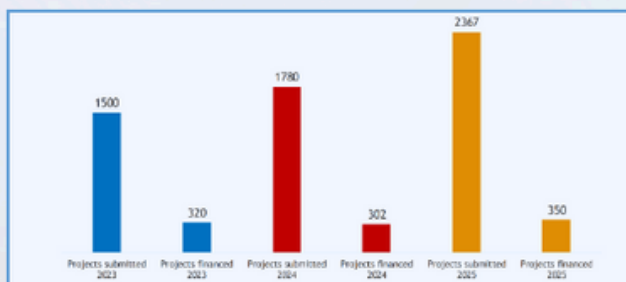
À cet égard, le projet STRONG devrait fournir aux CNO partenaires les connaissances et ressources nécessaires pour formuler, mettre en œuvre et adopter des stratégies organisationnelles adaptées à leurs besoins et au cadre européen des droits et responsabilités des athlètes. Ainsi, il est attendu que ce projet renforce profondément les droits et responsabilités des athlètes dans le sport organisé européen.

### ANALYSE COMPARATIVE

Veuillez noter que l'analyse ci-dessous est basée sur les [résultats](#) des projets Erasmus+ Sport dans le cadre de l'Action Clé 2 publiés par l'EACEA, mais reste susceptible de modifications durant la phase de préparation de l'accord de subvention. En 2025, le budget total alloué au programme Erasmus+ Sport s'élevait à 64 979 441,50 EUR ce qui représente une augmentation de 18,7% par rapport à 2024. Cette augmentation s'explique en partie par l'ajout d'une manifestation sportive à grande échelle, qui représente un supplément de 2 millions d'euros, montant qui n'était pas disponible en 2024.

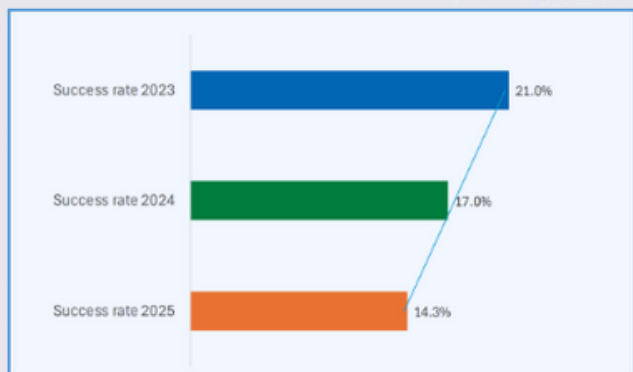


En 2025, 587 candidatures de plus ont été soumises par rapport à 2024, soit une augmentation de 33%. Bien que le nombre de candidatures ait fortement augmenté, le nombre de projets financés n'a progressé que de 16%. Cela montre que, malgré l'augmentation des soumissions, l'enveloppe budgétaire n'a pas suivi le rythme, rendant 2025 plus compétitif que les années précédentes.

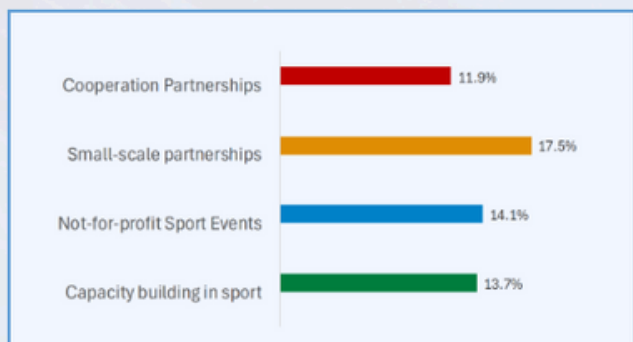




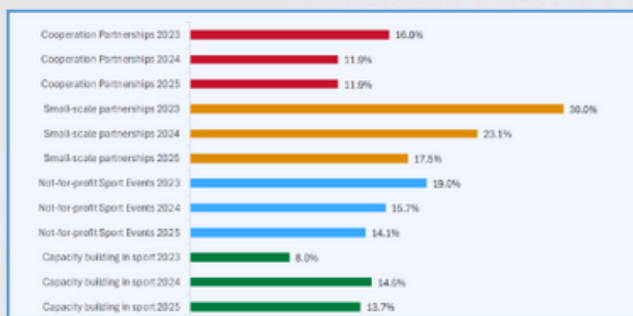
Conformément à ce qui précède, le taux global de réussite continue de diminuer au fil des années; en 2025, il s'établit à 14,3%, soit une baisse de 2,7% par rapport à 2024, et de 6,7% par rapport à 2023, ce qui illustre la professionnalisation accrue et la compétitivité renforcée de l'appel à projets ces dernières années.



Cependant, le taux de réussite varie selon chaque type d'appel, avec le taux le plus élevé enregistré pour les Partenariats simplifiés (17,5%), suivi des Manifestations sportives européennes à but non lucratif (14,1%), des Actions de renforcement des capacités dans le domaine du sport (13,7%), et enfin des Partenariats de coopération (11,9%).



Avec une baisse moyenne de 2,7%, le taux de réussite a diminué pour tous les types d'appels sauf pour les Partenariats de coopération, où il est resté stable par rapport à 2024. La plus forte diminution a été enregistrée pour les Partenariats simplifiés (-5,6%), suivis des Manifestations sportives à but non lucratif (-1,6%) et des Actions de renforcement des capacités dans le domaine du sport (-0,9%).



Fait remarquable, 57% des projets attribués à travers les pays sont coordonnés par le sport organisé, qui reçoit 58% du budget total alloué. Cela représente une augmentation significative de 21,5% par rapport à 2024. C'est une étape positive, car c'est la première fois dans le Cadre financier pluriannuel 2021-2027 que le sport organisé représente plus de 50% du budget.

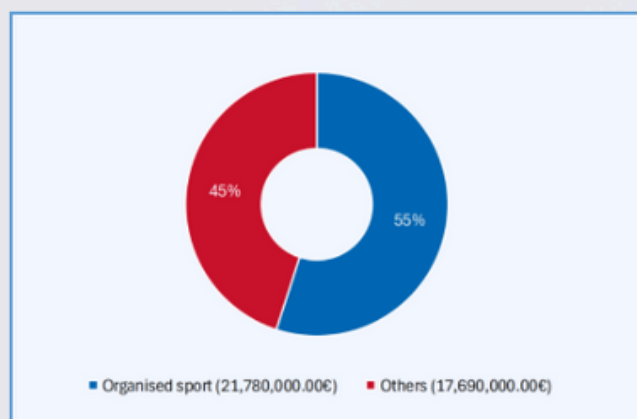
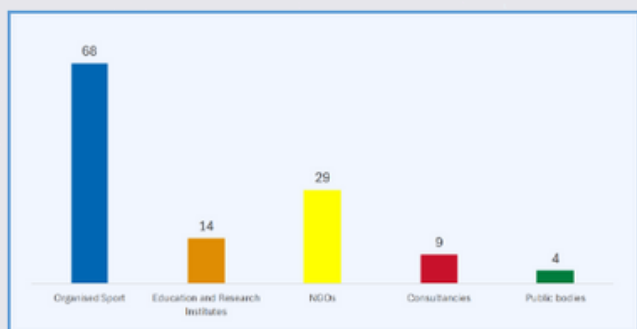
Néanmoins, les différences entre les pays restent importantes. Le sport organisé représentait la totalité des projets attribués à Malte, au Luxembourg, en Lituanie et en Géorgie, suivi de la Slovaquie, l'Italie, l'Irlande et l'Estonie où il représentait plus de 75%, tandis qu'en Croatie, République tchèque, Bulgarie, Espagne, Finlande, Suède et Belgique, le sport organisé représentait plus de 55% des projets attribués.

### PARTENARIATS DE COOPÉRATION

En 2025, 124 projets ont été attribués sur les 1 039 projets soumis. Le taux de réussite est resté à 11,9%, donc inchangé par rapport à 2024.



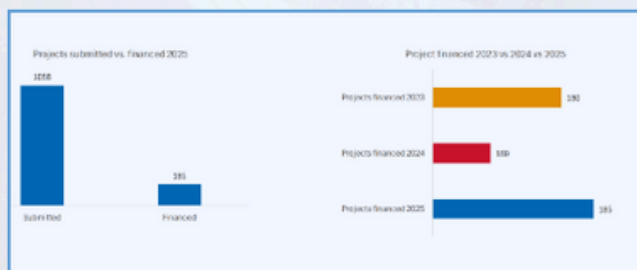
La part du nombre de projets financés pour le sport organisé dans le cadre des Partenariats de coopération continue d'augmenter. Cette part est passée de 32% en 2023 à 35% en 2024, puis à 55% en 2025. Cela représente une augmentation de 20% par rapport à 2024.



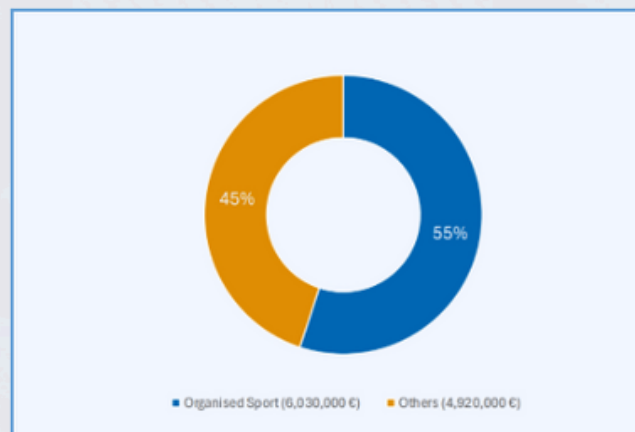
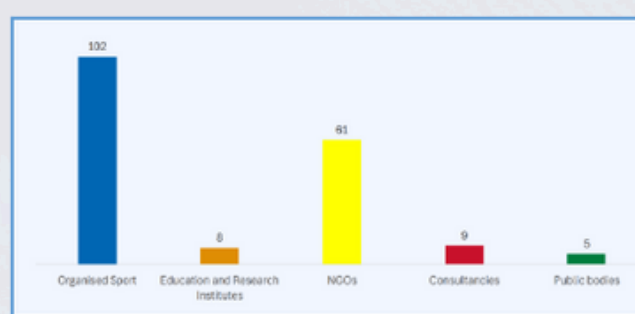
Il est à noter que la Grèce (12), l'Espagne (10), la France (10) et l'Italie (9) ont obtenu le plus grand nombre de projets attribués dans le cadre des Partenariats de coopération, tandis que plus de la moitié des projets ont été attribués à 7 pays sur 42, reflétant une répartition inégale entre les pays.

### PARTENARIATS SIMPLIFIÉS

En 2025, 185 projets ont été attribués sur les 1 058 projets soumis, avec un taux de réussite de 17,5%, ce qui représente une baisse de 5,6% par rapport à 2024.



Néanmoins, en 2025, 55% des projets sélectionnés peuvent être attribués au sport organisé dans le cadre des Partenariats simplifiés. Cela représente une augmentation de 16 % de la part des projets financés pour le sport organisé par rapport à 2024.



Dans le cadre des Partenariats simplifiés, l'Italie (20), la Croatie (18), la Turquie (16), la Slovénie et l'Espagne (13) ont reçu environ 43 % de l'ensemble des projets, ce qui indique une répartition inégale des fonds entre les pays.

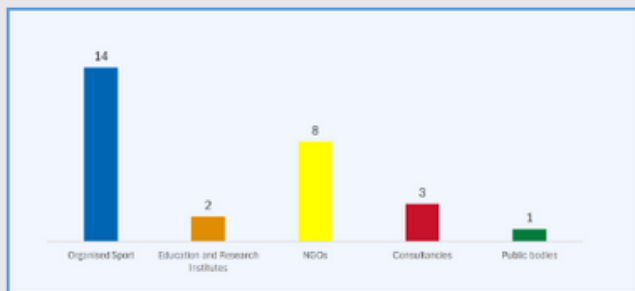
### MANIFESTATIONS À BUT NON LUCRATIF

En 2025, 26 projets ont été attribués sur les 183 projets soumis dans le cadre des Manifestations sportives européennes à but non lucratif, tandis que dans le cadre de l'Appel spécial pour les manifestations sportives à grande échelle, 2 projets ont été retenus sur 15 soumis. Avec un taux de réussite de 14,1%, ce taux a légèrement diminué (-1,6%) par rapport à 2024.

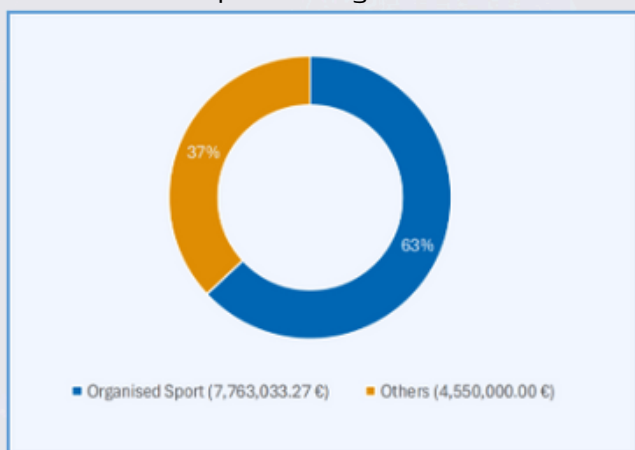


Néanmoins, 52% des projets sélectionnés peuvent être attribués au sport organisé, avec un total de 14 projets attribués, dont 2 projets dans le cadre de l'appel pour les manifestations sportives à grande échelle. Cela représente une augmentation significative de 16% par rapport à 2024, où le sport organisé représentait 36%.





Fait remarquable, le sport organisé a récupéré 63% du budget disponible dans le cadre des manifestations sportives européennes à but non lucratif, soit 28% de plus qu'en 2024. Cette différence est en partie due aux 2 millions d'euros disponibles pour l'appel spécial aux manifestations sportives à grande échelle.



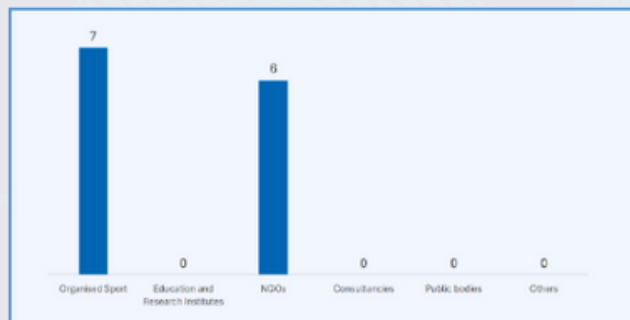
Dans ce contexte, l'Espagne (5), la Bulgarie et l'Italie (3) avec un total de 11 projets sont les pays ayant obtenu le plus grand nombre de projets attribués en 2025. Ensemble, ces trois pays représentent 39% de l'ensemble des projets parmi les 31 pays impliqués.

### RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE DOMAINE DU SPORT

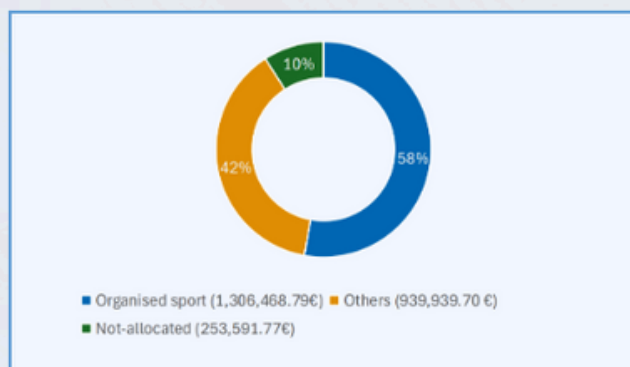
En 2025, 13 projets ont été attribués sur les 95 projets soumis, ce qui représente une augmentation de 18% par rapport à 2024. Le taux de réussite était de 13,7%, soit une légère baisse de 0,9% par rapport à 2024.



En 2025, 54% des projets sélectionnés peuvent être attribués au sport organisé, ce qui représente une augmentation significative de 18% par rapport à 2024, où il représentait 36% des projets sélectionnés. Notamment, le sport organisé et les ONG ont été les deux seuls secteurs à réussir dans le cadre des Actions de renforcement des capacités dans le domaine du sport.



Conformément à ce qui précède, le sport organisé a récupéré 58% du budget disponible dans le cadre des Actions de renforcement des capacités dans le domaine du sport, soit une augmentation de 23% par rapport à 2024.



Les résultats mettent en évidence une répartition inégale des fonds entre les pays, la Bosnie-Herzégovine, la Grèce, l'Italie et l'Ukraine ayant obtenu le plus grand nombre de projets financés ; toutefois, on observe un équilibre partagé des projets financés entre la Région 1 (7) et la Région 2 (6).

### Manifeste pour un sport vert : une nouvelle façon pour les organisations sportives de valoriser leurs engagements durables



Photo: Commission européenne et membres du groupe pilote de la Communauté de pratique Sport vert (dont Eva Rebmann, directrice adjointe du Bureau des COE auprès de l'UE). Crédit : Commission européenne

La conférence annuelle de l'initiative SHARE 2.0 de la Commission européenne a été l'occasion choisie pour le lancement officiel du [Manifeste pour un sport vert](#).

Élaboré par la Communauté de pratique Sport vert, ce document vise à aider les organisations sportives à mettre en avant leur engagement en faveur du développement durable et à fédérer une communauté d'acteurs sportifs engagés.

Le Manifeste encourage les organisations sportives à s'engager volontairement à :

1. Mettre en place une structure de gouvernance pour la durabilité.
2. Élaborer une stratégie de durabilité couvrant les thématiques du Pacte vert pour l'Europe (European Green Deal)
3. Mesurer et rendre compte chaque année des progrès en matière de durabilité, tant au niveau des opérations que des événements.
4. Soutenir la coopération et le partage de connaissances autour du sport durable.
5. Développer, utiliser et partager des outils pour un sport plus écologique.

Pour les gouvernements ou autorités publiques, des actions supplémentaires sont suggérées : créer des conseils ou groupes consultatifs sur le sport durable ; intégrer la durabilité environnementale comme critère de financement ; et privilégier le soutien à la durabilité pour les sports moins importants, les événements locaux et les activités de base.

Si votre organisation a déjà entamé un processus de réduction de son impact ou souhaite le faire, elle est invitée à signer le Manifeste pour un sport vert pour partager son engagement et rejoindre une communauté d'organisations impliquées.

Le Bureau des COE auprès de l'UE a contribué à l'élaboration du Manifeste et encourage les organisations sportives actives à envisager d'y adhérer afin de valoriser leurs efforts.

Le soutien apporté dans le cadre du projet OCEAN a permis aux 18 CNO participants de remplir les critères requis pour signer le Manifeste.



#### Signature du Manifeste

Les organisations intéressées peuvent facilement signer le Manifeste sur cette [page web](#), après quoi elles auront accès à une boîte à outils de communication pour promouvoir leur engagement.



### Les membres de SHARE 2.0 se réunissent pour la conférence annuelle à Bruxelles

Le 11 septembre, SHARE 2.0 a tenu sa deuxième conférence annuelle à Bruxelles afin de faire le point sur sa première année d'activité et de recueillir des retours pour orienter sa stratégie. Georg Häusler, directeur de la culture, de la créativité et du sport (DG EAC, Commission européenne), a ouvert l'événement en soulignant les priorités clés du commissaire à l'équité intergénérationnelle, à la jeunesse, à la culture et au sport, Glenn Micallef. Parmi celles-ci figurent la diplomatie sportive, le modèle sportif européen et l'élaboration de la Recommandation du Conseil sur l'activité physique favorable à la santé. Il a également confirmé que SHARE 2.0 se poursuivra jusqu'en 2027 et a présenté des modifications concernant les Communautés de Pratique (CoP). Cela inclut la suspension temporaire de la CoP sur les financements européens, remplacée par une nouvelle CoP axée sur les sujets politiques émergents - une décision que le Bureau des COE auprès de l'UE déplore. En effet, la CoP sur les financements européens aurait pu constituer une plateforme privilégiée pour échanger sur le futur Cadre financier pluriannuel.



Crédit: Commission européenne

#### Bilan des activités passées

La conférence s'est poursuivie avec des mises à jour de la part des responsables des Communautés de Pratique (CoP) sur les avancées réalisées à ce jour, notamment :

- CoP sur les financements européens : deux sessions de renforcement des capacités visant à aider les parties prenantes à accéder à des financements de l'UE au-delà d'Erasmus+ Sport (par exemple, le programme LIFE).

- CoP sur la santé: des activités axées sur la santé mentale et les modes de vie sains.
- CoP sur l'innovation: trois événements, deux documents d'idées et une [note de politique publique sur l'intelligence artificielle](#) (voir article dédié).
- CoP sur le sport vert: le [Manifeste pour un sport vert](#), qui définit cinq engagements volontaires pour les organisations sportives afin de leur permettre d'être plus durables (voir article dédié).

#### Masterclass sur l'intelligence artificielle dans le sport de base

Une Masterclass sur l'intelligence artificielle dans le sport de base, animée par Stefano Pintus (Commission européenne, DG EAC), figurait ensuite au programme. Giulia Carsaniga (Commission européenne, DG CNECT) a présenté les politiques européennes en matière d'IA, telles que l'[AI Act de l'UE](#) et le [Plan d'action pour le continent de l'IA](#), en soulignant l'importance de renforcer la confiance et la culture numérique autour de l'IA. Steven Verstockt (Université de Gand) a évoqué les obstacles actuels: coûts élevés, manque d'expertise, qualité insuffisante des données et préoccupations liées à la vie privée. Pedro Sequeira (de notre organisation partenaire, la Fédération européenne de handball) a présenté « Alex », un modèle d'IA destiné aux entraîneurs, conçu pour formuler des plans d'entraînement. Vanessa Camilleri (Université de Malte) a mis en avant les projets [SWIM 360](#) et [DIVE](#), visant à « révolutionner les sports aquatiques grâce aux technologies de pointe », en insistant sur la nécessité de disposer de données de haute qualité et de les utiliser de manière éthique.

L'enregistrement de la Masterclass est disponible [ici](#).

### Perspectives d'avenir pour SHARE 2.0

La journée s'est achevée par des réunions des Communautés de Pratique (CoP) et une session présentant les orientations stratégiques futures indicatives au sein de chaque groupe. La CoP Santé se concentrera sur l'activité physique bénéfique pour la santé et l'équité intergénérationnelle, la littératie physique et l'éducation, les politiques fondées sur des données probantes, ainsi que l'activité physique sur le lieu de travail. La CoP Innovation explorera la mise en œuvre de l'intelligence artificielle dans le sport, l'égalité des genres et l'innovation sociale, le vieillissement actif, les opportunités de financement privé, l'exergaming et les plateformes sportives numériques. La CoP Sport Vert s'est accordée sur les thèmes à aborder, tels que le parrainage éthique, l'intégration de la durabilité dans le sport, le financement d'infrastructures et de déplacements durables, la création d'une bibliothèque de ressources, ainsi que le soutien à la mise en œuvre du Manifeste SHARE 2.0 pour un sport vert. Giorgio Guazzugli Marini, chef de l'unité Sport (DG EAC), a clôturé la conférence en encourageant les parties prenantes à rester activement engagées dans les travaux en cours de SHARE 2.0.

### À propos de SHARE 2.0

SHARE 2.0, lancé par la Commission européenne, s'appuie sur les fondations de l'initiative SHARE originale (2018-2023), qui soutenait les parties prenantes sportives locales et régionales dans l'accès aux financements européens. Cette nouvelle phase vise à renforcer la collaboration et le partage de connaissances sur des thématiques clés liées au sport. À ce jour, SHARE 2.0 regroupe plus de 400 membres répartis au sein de quatre Communautés de Pratique (CoP), ce qui représente une augmentation significative par rapport à la version précédente de SHARE. Le Bureau de l'EOC auprès de l'UE participe à l'ensemble des CoP et fait partie du groupe de pilotage des CoP sur le financement européen et le sport vert. Les parties intéressées peuvent manifester leur intérêt pour rejoindre l'initiative en cliquant [ici](#).

### PLUS D'INFORMATIONS

[Initiative SHARE 2.0](#)

[Résumé de la conférence annuelle de SHARE 2.0](#)

[Manifeste pour un sport vert SHARE 2.0](#)

[L'intelligence artificielle dans le secteur du sport : un document de l'initiative SHARE 2.0](#)

[Inscriptions à l'événement de renforcement des capacités de SHARE 2.0 – CoP sur le sport vert et durable : « Après le lancement du Manifeste pour un sport vert »](#)

## L'intelligence artificielle dans le secteur du sport : perspectives de la Commission européenne et de l'initiative SHARE 2.0

Le 4 septembre, la Commission européenne, en collaboration avec les membres de l'initiative SHARE 2.0, a publié un [document sur l'intelligence artificielle \(IA\)](#) dans le secteur du sport. Ce document vise à aider les acteurs du sport à travers l'Europe à mieux comprendre les opportunités et les défis que représente l'IA, tout en proposant des recommandations concrètes pour soutenir son adoption de manière responsable et efficace.

### Objectifs du document

Le document vise à explorer comment l'intelligence artificielle (IA) peut transformer les différents niveaux du sport - de la participation amateur et communautaire à la performance professionnelle et à l'engagement des fans. Il fournit également des orientations pour l'ensemble de l'écosystème sportif sur la manière d'exploiter l'IA afin de favoriser l'innovation, la compétitivité et la durabilité, tout en respectant les cadres éthiques et juridiques.



### Définir l'IA dans le secteur du sport

Le document commence par une définition de l'intelligence artificielle, suivie d'exemples concrets de son application dans le domaine du sport, à travers différents secteurs. Il met en lumière à la fois les opportunités offertes par l'IA et les obstacles à son adoption :

- Applications dans la gestion et la pratique sportives : l'IA peut automatiser les tâches administratives, soutenir les stratégies marketing, améliorer les méthodes d'entraînement et même contribuer à la conception d'équipements intelligents et de systèmes d'arbitrage plus performants.
- Sport de base et amateur : les outils d'IA peuvent alléger la charge des bénévoles, améliorer la qualité de l'encadrement et aider les clubs à obtenir des sponsors. Toutefois, des préoccupations subsistent concernant le manque de financement, la littératie numérique et la protection des données.
- Sport professionnel : au niveau élite, l'IA est utilisée pour le repérage des talents, la prévention des blessures et la prise de décisions tactiques. Des outils comme les modèles prédictifs ou l'arbitrage automatisé redéfinissent déjà la gestion des compétitions.
- Engagement des fans : l'IA révolutionne l'interaction entre les fans et le sport, grâce au streaming personnalisé, aux commentaires adaptés, aux expériences immersives en réalité virtuelle et à la gestion intelligente des stades.

De plus, le document met en lumière des défis importants : des infrastructures numériques fragmentées, la disponibilité et la qualité des données, les biais potentiels, ainsi que les implications éthiques liées à l'utilisation des données des athlètes et des fans.

### Principales recommandations

Après avoir illustré l'impact de l'IA sur le sport de base, le sport professionnel et l'engagement des fans à travers des études de cas, le document se conclut par un ensemble de recommandations destinées aux organisations sportives pour orienter leurs actions futures et favoriser une adoption plus large de l'IA :

- Renforcer l'utilisation de l'IA dans les clubs sportifs de base : créer des groupes de travail locaux, mobiliser les « natifs de l'IA » au sein des communautés, et proposer des programmes de formation pour les bénévoles et les athlètes afin de garantir une adoption accessible et éthique.
- Améliorer la compétitivité dans le sport professionnel : mettre en place des centres de ressources centralisés sur l'IA, encourager la collaboration avec les fournisseurs de solutions, et offrir aux athlètes des outils d'IA en libre-service, simples d'utilisation.
- Renforcer l'engagement des fans : cartographier les méthodes d'engagement existantes, explorer les possibilités d'intégration de l'IA tout au long du parcours des fans, et développer des principes de gouvernance de l'IA transparents afin de renforcer la confiance.

### À propos de SHARE 2.0

SHARE 2.0, lancé par la Commission européenne, s'appuie sur les fondations de l'initiative SHARE originale (2018-2023), qui soutenait les parties prenantes sportives locales et régionales dans l'accès aux financements européens. Cette nouvelle phase vise à renforcer la collaboration et le partage de connaissances sur des thématiques clés liées au sport. À ce jour, SHARE 2.0 regroupe plus de 400 membres répartis au sein de quatre Communautés de Pratique (CoP), ce qui représente une augmentation significative par rapport à la version précédente de SHARE. Le Bureau de l'EOC auprès de l'UE participe à l'ensemble des CoP et fait partie du groupe de pilotage des CoP sur le financement européen et le sport vert. Les parties intéressées peuvent manifester leur intérêt pour rejoindre l'initiative en cliquant [ici](#).

### PLUS D'INFORMATIONS

Plus d'informations sur l'initiative SHARE 2.0 sont disponibles [ici](#).

[Document - L'intelligence artificielle dans le secteur du sport](#)



### LE COIN DES PARTENAIRES

## OCEAN Sport CO2 Calculator présenté aux signataires du Cadre d'action des sports pour le climat des Nations Unies

L'[OCEAN Sport CO<sub>2</sub> Calculator](#) a été présenté aux signataires du Cadre d'action des sports pour le climat des Nations Unies par le Bureau des COE auprès de l'UE - en tant que coordinateur du projet - et l'Öko-Institut - le partenaire scientifique du projet. Une démonstration en direct du calculateur a suscité un grand intérêt de la part des fédérations internationales, des organisations sportives nationales et des clubs présents lors du webinaire.



Le webinaire a également présenté les autres ressources de la [boîte à outils OCEAN](#), soutenant les organisations dans l'élaboration de stratégies de réduction alignées sur les objectifs du Cadre d'action:

- [Le Guide du responsable de l'Action Climatique](#)
- [Le pool d'actions pour la réduction de l'empreinte](#)
- [Les 18 stratégies de réduction des émissions de carbone des CNO](#)

Le Comité International Olympique, partenaire associé dans le projet OCEAN, a conclu le webinaire en encourageant les organisations sportives à utiliser le Calculateur OCEAN, qui est facile à utiliser et conçu spécifiquement pour le sport.

Disponible depuis juillet 2025, l'outil permet à toutes les organisations sportives de mesurer leur empreinte carbone gratuitement, en anglais, français et espagnol.

De plus, il aide à identifier les points chauds d'émission, à fixer des objectifs de réduction et à suivre les progrès au fil du temps. En fournissant les outils nécessaires pour mesurer, planifier et agir, l'OCEAN Sport CO2 Calculator permet aux organisations sportives de passer de l'ambition à l'action. Avec le soutien combiné de partenaires européens et internationaux, le calculateur offre un outil sur mesure pour ouvrir la voie à une empreinte carbone réduite dans le sport, en ligne avec les objectifs climatiques mondiaux.

Accéder à l'OCEAN Sport CO2 Calculator [ici](#):



### PLUS D'INFORMATIONS

[Site Web OCEAN](#)

[Page LinkedIn OCEAN](#)



### Réunion du groupe des représentants des fédérations nationales allemandes au Bureau des COE auprès de l'UE

Les 29 et 30 septembre, le Bureau des COE auprès de l'UE a eu le plaisir d'accueillir la réunion du groupe des représentants des fédérations nationales allemandes. Ce groupe réunit des représentants des fédérations olympiques, non olympiques et des fédérations aux missions spécifiques, afin d'échanger sur des sujets d'intérêt commun et de coordonner une position collective entre toutes les organisations membres du Comité Olympique Sportif Allemand (DOSB).



Le 29 septembre, le groupe a consacré sa séance de travail aux questions internes. Le 30 septembre, l'attention s'est portée sur une séance conjointe avec le Bureau des COE auprès de l'UE, au cours de laquelle le Bureau, ainsi que ses projets et services, ont été présentés, mettant en lumière son rôle de soutien au mouvement olympique européen dans la compréhension et la navigation du paysage politique de l'Union européenne.

Les principaux thèmes abordés lors des échanges comprenaient :

- Les dossiers législatifs en cours au niveau de l'UE présentant un intérêt particulier pour le sport, notamment ceux liés aux violences dans le sport et à la durabilité;
- Les récents arrêts de la CJUE ayant des implications pour la gouvernance du sport;
- Les négociations sur le Cadre financier pluriannuel (CFP) et leur impact potentiel sur le financement du sport;
- Le débat autour du Modèle sportif européen (MSE) et la prochaine communication de la Commission européenne à ce sujet.

La réunion a également offert une occasion spéciale d'accueillir Otto Fricke au Bureau des COE auprès de l'UE, qui a pris ses fonctions en tant que nouveau PDG du DOSB le 1er septembre.

En accueillant cette réunion importante, le Bureau des COE auprès de l'UE a une fois de plus réaffirmé son rôle de plateforme de dialogue et d'expertise entre les institutions européennes et les acteurs du sport.

# RAPPORT MENSUEL

## AOÛT-SEPTEMBRE 2025



### ÉVÈNEMENTS À VENIR

**21 - 22 octobre 2025**

SAFE HARBOUR : Réunion de projet n° 2 (Bucarest)

**24 octobre 2025**

5e Forum international du CIO pour l'intégrité dans le sport (Lausanne)

**12 - 13 novembre 2025**

8e Forum européen des athlètes du COE et Assemblée générale (Londres)

**17 novembre 2025**

Bureau de l'UE du COE – 7e Soirée européenne du sport (Bruxelles)





EOC EU Office  
71, Avenue de Cortenbergh  
1000 Bruxelles, Belgique



+32 2 738 03 20



[info@euoffice.eurolympic.org](mailto:info@euoffice.eurolympic.org)



[www.euoffice.eurolympic.org](http://www.euoffice.eurolympic.org)



EUROPEAN  
OLYMPIC  
COMMITTEES



**EU**  
Office